

tion, jouir du droit de vote à moins d'une autorisation spéciale. On a finalement décidé de recommander à la Conférence générale d'autoriser la Chine à voter durant la présente session.

L'admission de nouveaux membres (notamment de l'Espagne) a soulevé de vives discussions, qui ont troublé l'atmosphère jusque-là sereine de la Conférence. Celle-ci avait été saisie de protestations émanant de particuliers et de certains groupes. Toutefois, l'Espagne a été admise par 44 voix contre 4, 7 délégations s'étant abstenues et 3 étant absentes. A l'annonce du résultat, une pluie de feuillets est tombée des tribunes, et un anarchiste français a crié: « A bas Franco ! » On l'a expulsé immédiatement. Le président, sir Sarvepalli Radhakrishnan, a alors invité l'assemblée à « respecter les règles de la bienséance ». Les cas de la Libye et du Népal ayant été ensuite soumis, ces deux pays ont été admis à l'unanimité.

L'invitation de l'Uruguay à l'UNESCO de tenir sa huitième Conférence générale à Montevideo a donné lieu à certaines divergences de vues. Le Royaume-Uni, l'Inde et quelques autres pays ont soutenu que, même si c'était à une façon d'intéresser l'Amérique latine aux travaux de l'UNESCO, il fallait envisager une dépense de \$550,000, l'interruption des travaux du Secrétariat et l'impossibilité pour les gouvernements d'envoyer des délégations suffisamment nombreuses, autant d'inconvénients qui contrebalançaient les avantages que pouvait comporter la tenue d'une session dans la capitale uruguayenne. Le Brésil, la Chine, la Belgique, le Pakistan, le Liban et l'Italie n'en ont pas moins appuyé fortement la résolution, faisant valoir qu'ayant déjà siégé ailleurs qu'à Paris, notamment à Beyrouth et à Florence, la Conférence se trouvait dans l'obligation morale d'accepter cette invitation. La résolution a été adoptée par 28 voix contre 13 et 12 abstentions, y compris le Canada.

Débat sur le budget

Le 21 novembre, la question des crédits destinés à financer le programme de 1953-1954 a suscité un vif débat qui s'est prolongé durant deux séances plénières. Le directeur général mettait l'accent sur le « progrès » et affirmait que la « stabilisation » ne pouvait qu'aboutir à la stagnation. Il a proposé de fixer à \$20,439,104 le chiffre maximum des contributions globales. La Suisse, l'Inde, les Pays-Bas et l'Indonésie ont appuyé cette majoration du budget.

Le Royaume-Uni a émis l'avis que le plafond de 1952 devait être maintenu et le maximum des contributions globales limité à \$17,436,000. Cette proposition a rallié l'appui des pays suivants: Australie, Norvège, Suède, Danemark, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Canada, Cambodge, Afrique du Sud et quelques autres.

« On pourrait croire que l'UNESCO fait l'objet d'une vente à l'enchère », a déclaré M. Carneiro, du Brésil, dans un éloquent appel fortement appuyé par les délégués de la Colombie, qui préféraient « avancer pour ne pas reculer », de même que par les représentants du Libéria, des Philippines, de la République fédérale d'Allemagne, du Liban, du Mexique et de la Birmanie.

La France a proposé, par manière de compromis, un budget de 19 millions de dollars; la Belgique et la Grèce, pour leur part, en ont proposé un de 18 millions.

Une interruption d'un quart d'heure pour permettre aux délégations de se consulter s'est prolongée au point de durer 50 minutes. Finalement, la proposition du Royaume-Uni a été repoussée par 32 voix contre 19 et 3 abstentions, cependant que la proposition belge était adoptée par 29 voix contre 21 et 4 abstentions.

Démission du directeur général

En dépit de ce compromis, la décision prise par la Conférence au sujet des crédits devait soulever de nouveaux problèmes. En effet, le lendemain 22 novembre, le directeur général, estimant qu'il ne pouvait, sans une augmentation de ses crédits,